



Thierry SCHERRER
Evêque de Perpignan-Elne



Décret de nomination du Collège des consultants

Par décision de Monseigneur Thierry SCHERRER, évêque du diocèse de Perpignan-Elne, sont nommés pour former le Collège des consultants selon les normes du Code de droit canonique au canon 502, pour une durée de cinq ans à partir du 1^{er} septembre 2025, les prêtres suivants :

Père Joël ADOUE, vicaire général

Père Marc JUSTAFRÉ, vicaire général

Père Philippe CHARRE, doyen

Père Patrice RENIER, doyen

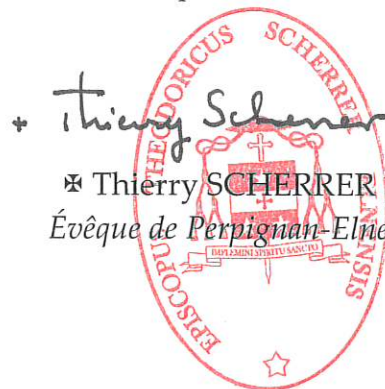
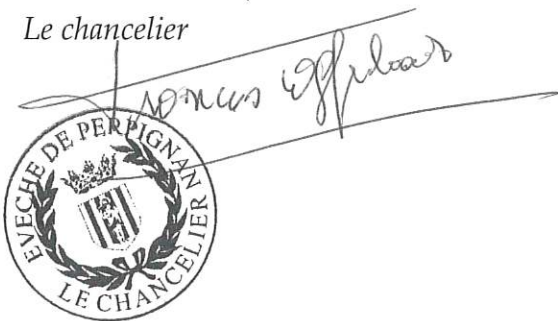
Père Stéphane FORBRAS, doyen

Père Stéphane ALBERT, doyen

M. le Chanoine Francis WAFFELAERT, chancelier

Fait à Perpignan, le lundi 1^{er} septembre 2025.

Par mandement,
Le chancelier



✠ Thierry SCHERRER
Evêque de Perpignan-Elne